

J'ai vu avec plaisir que récemment, et nous avons tous reçu cette publication, il s'est constitué une association nationale des prisonniers de guerre. Maintenant que nos prisonniers de Hong Kong ont été reconnus officiellement dans une certaine mesure, nous pourrions peut-être bien, à mon avis, tourner notre attention vers ceux qui ont été dans les camps de prisonniers autres que ceux de l'Extrême-Orient. Il est indiscutable que ceux qui ont été privés de leur liberté ou qui ont été rassemblés dans des camps de prisonniers de guerre, qui recevaient juste assez de nourriture pour survivre, qui ont été humiliés et parfois fusillés après des tentatives d'évasion, ont maintenant droit à plus d'égards qu'auparavant.

● (8.30 p.m.)

Le député de Malpègue (M. MacLean) prendra la parole tout à l'heure et peut-être vous dira-t-il que lorsqu'il fut abattu dans le nord de la France, son copilote survécut et fut fait prisonnier. Lorsqu'il essaya de s'évader, il fut fusillé avec 50 autres, sur ordre d'Adolf Hitler. Nous savons trop bien que nos aviateurs et particulièrement ceux capturés dans l'est de l'Allemagne juste avant la fin de la guerre furent forcés de traverser à pied l'Allemagne à la fin de l'hiver et au début du printemps. Ils eurent à dormir dans des fossés enneigés et dans des granges en vivant de navets.

Nous savons ce qu'il advint des prisonniers de la 12 division de Panzer SS en France, dont le chef était le général Kurt Meyer qui expia ses crimes au pénitencier de Dorchester, quand presque aucun des prisonniers qu'elle faisait n'atteignait un camp de prisonniers mais étaient sommairement abattus sur place le plus souvent les mains liées derrière le dos. Des témoins oculaires ont survécu.

Nous devrions accorder une attention spéciale à nos anciens combattants de Hong Kong. M'intéressant particulièrement aux affaires des anciens combattants, je me rends compte que chaque cas est différent de la même façon que l'expérience militaire d'un individu est différente de celle de tous les autres. Permettez-moi de relater une expérience purement personnelle qui remonte à un peu plus de 30 ans alors que, jeune officier, j'étais en garnison sur une petite île de la rivière Saint-Jean, à Woodstock au Nouveau-Brunswick. C'était une affectation agréable. Nous étions en bonne forme et c'était une façon magnifique de faire la guerre. Mais c'était tout à fait différent des bombardements d'artillerie qui sévissaient sur les plages normandes à Carpiquet et à Caen. C'était différent de ce que subissaient ces hommes volant au-dessus de l'Allemagne où le tir de la D.C.A. était si dense qu'on aurait presque pu marcher dessus. C'était bien différent du service des hommes à bord des petits navires recouverts d'une glace de trois pouces d'épaisseur sur les eaux de l'Atlantique nord; s'ils perdaient pied, ils avaient pendant cinq minutes les eaux de l'Atlantique nord pour partage avant de mourir.

D'après moi, pour tout homme qui est allé au feu, c'est dix ans de sa vie qui ont été perdus, non seulement les cinq ou six années de son service. L'auteur de «In Flanders Field», le colonel John McCrae, a écrit d'autres poèmes, notamment sur l'Afrique du Sud où il a fait son service. Il écrivait ceci:

That day of battle in the dusty heat
We lay and heard the bullets swish and swing
Like scythes amid the over ripened wheat
And we the harvest of their garnering.

[M. MacRae.]

Les hommes qui ont pris part au combat sont aujourd'hui victimes des effets de la guerre. On s'en rend compte chaque mois à la lecture de «The Legion». Je lis sans doute cette revue parce que je me demande si je n'y verrai pas les noms de quelques-uns de mes amis parmi les morts. Mais nous voyons de plus en plus de combattants de la deuxième grande guerre qui meurent dans la cinquantaine et souvent subitement. Des attaques cardiaques sont nombreuses parmi ces gens; je suppose qu'il en était de même chez les survivants de la première grande guerre. On n'a peut-être jamais compris que cet état de choses était dû à leur service militaire.

J'ai sur mon bureau les dossiers d'une vingtaine de cas d'anciens combattants auxquels je m'intéresse. Plusieurs d'entre eux ont souffert d'attaques cardiaques durant leur jeunesse. Les maladies mentales sont nombreuses également parmi eux. Dire qu'ils auraient été de toute façon victimes d'attaques cardiaques ou de dépressions nerveuses, ce serait une chose inadmissible. Ces hommes sont allés au feu. Au moment du licenciement, le désir du plus grand nombre était de partir le plus vite possible, de quitter l'uniforme et d'endosser des vêtements civils. Si les militaires licenciés avaient subi un examen plus sérieux à ce moment-là, on aurait peut-être découvert bien des choses que l'on sait aujourd'hui. C'était encore pire après la première guerre mondiale alors que l'on croyait que si un homme pouvait marcher et était vivant, il partait et c'était la fin de son service. Certains étaient si désireux de partir qu'ils cachaient même des invalidités qu'ils avaient. Eric Maria Remarque, qui a écrit «A l'Ouest, rien de nouveau», a appliqué les mots suivants à ceux qui ont combattu au cours de la première guerre mondiale:

Une génération détruite par la guerre même si elle a été épargnée par ses obus.

Cela pourrait également s'appliquer à ceux qui ont combattu au cours de la deuxième guerre mondiale. Pourquoi des hommes et des femmes ont-ils agi ainsi? Pourquoi ont-ils combattu? Ils l'ont fait parce qu'ils accordaient de la valeur à la liberté. On a prétendu que certains se sont enrôlés parce qu'ils étaient sans emploi, d'autres parce qu'ils cherchaient l'aventure. Peut-être est-ce vrai de certains, mais je crois que la majorité, plus de un million et demi d'hommes et de femmes qui ont servi dans les forces armées, l'ont fait parce qu'ils croyaient dans l'idéal de la liberté. A quoi étaient-ils disposés à renoncer? L'inscription sur la tombe du soldat inconnu déclare que c'étaient des hommes et des femmes désireux de donner la plus grande chose que l'homme peut donner—la vie elle-même, pour Dieu, pour le roi, et pour le pays, pour les êtres chers, pour le foyer et pour l'empire, pour la cause sacrée de la justice et la liberté du monde. Voilà les hommes et les femmes dont nous examinons la condition ce soir.

M. Hubert Badanai (Fort William): Monsieur l'Orateur, dans sa présentation magistrale du bill C-203, cet après-midi, le ministre, et, dans leurs discours, les députés qui l'ont suivi, ont traité de tous les aspects de cette mesure législative, et puisqu'il y a accord unanime quant au fond, je me propose d'être bref pour permettre à d'autres députés de se faire entendre.

On n'a jamais douté que le gouvernement voulait honorer la promesse du ministre des Affaires des anciens